

Événements à venir :

- **dimanche 16 octobre 15h30 à 17h**: balade découverte du village-rue de la Garette proposée par le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (PNRMP)
- **dimanche 6 novembre** : journée participative à La Garette organisée par les élus
- **jeudi 24 novembre** : réunion publique à la salle des fêtes Sansais à 20h00

Mutuelle communale :

La commission action sociale souhaite étudier la mise en œuvre d'une mutuelle communale. L'idée de ce dispositif consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé de qualité à des prix compétitifs. Un recensement est en cours afin d'identifier le nombre de familles intéressées. Merci de contacter la mairie, vous trouverez toutes les coordonnées au verso. **Fin de ce recensement le 15 octobre 2022.**

Achats mutualisés de bois, pellets, fuel domestique :

La commission action sociale souhaite également étudier la mise en place d'achats groupés de bois et fuel domestique afin de bénéficier de tarifs préférentiels. Pour les familles intéressées, merci de contacter la mairie, vous trouverez toutes les coordonnées au verso. **Fin de ce recensement le 15 octobre 2022.**

Sécheresse

La préfecture a demandé aux mairies de mettre en place le dispositif de recensement dans le cadre des catastrophes naturelles suite à la sécheresse de cette année. Si vous avez été victime de dégâts, merci de faire une déclaration à votre assurance, et d'en **transmettre une copie à la mairie.**

Attention au bruit !

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés avec des outils ou des appareils susceptibles de créer une gêne pour le voisinage (tondeuse, bétonnière, aspirateur, tronçonneuse, perceuse...) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Feux d'artifice

Suite à la sécheresse, la commune a décidé d'annuler le feu d'artifice pour le 14 juillet, il sera reporté lors de l'allée enchantée comme en 2021. Des précisions vous seront transmises très prochainement

Ecole

A la rentrée, la commune comptait 48 enfants soit 8 de plus que lors de la rentrée précédente.

Un nouveau prestataire pour la **cantine** a aussi fait sa rentrée scolaire le 1er septembre afin de proposer aux enfants des repas plus diversifiés et plus qualitatifs.

Une table de ping-pong est mise à disposition des enfants dans la cour de récréation.

A partir d'octobre 2022, un **conseil municipal des jeunes** en lien avec l'école primaire sera créé.

La jeunesse a aussi des idées, elle a envie de s'impliquer : à nous de les accueillir, de les orienter, et de soutenir la création de leurs projets !

Centre de loisirs

Depuis le jeudi 08 septembre, une convention est passée entre la commune de Sansais et la commune de Bessines afin de pouvoir inscrire les enfants au centre socio-culturel aux mêmes tarifs que les habitants de Bessines pour les mercredis ainsi que les vacances scolaires.

Un transport est proposé par la commune de Bessines pour venir chercher les enfants qui sont à la garderie du mercredi matin. Le transport se fera après le repas vers 13h15.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le directeur du centre socio culturel de Bessines

Par mail : centredeloisirs@mairie-bessines.fr ou par téléphone : 06.07.60.58.22

Notre marais communal

Notre commune possède 90 hectares de marais, accessibles par chemins. Sa gestion nécessite une attention tout au long de l'année, voici quelques actions passées et à venir :

- Les travaux forestiers continuent jusqu'en octobre : 577 peupliers âgés de + 20 ans ont été coupés et vendus, 700 jeunes peupliers vont être plantés en remplacement.
- Le curage des fossés communaux va commencer, s'en suivra la plantation d'arbres autres que des frênes (Compte-tenu de la chalarose, maladie des frênes, ceux-ci sont remplacés par d'autres essences qui seront taillées en têtard).
- De nouveau, les habitants de la commune pourront s'inscrire en mairie pour venir couper du bois sur certaines parcelles communales. Ce sera annoncé sur le site Internet.

Le marché du VENDREDI

Il fallait tester mais le marché du vendredi à Sansais n'est pas une totale réussite... Néanmoins, Bruno Faucher, Boucher-Charcutier et Johann Jamain, avec ses divers produits, sont toujours présents aux mêmes horaires pour vous servir.

Impasse du VIA

Afin de continuer à sécuriser l'accès à l'école depuis le lotissement, l'impasse du Via va être rénovée. Une entreprise locale va réaliser les travaux d'ici quelques mois.

Sécurité routière

Depuis quelques mois, deux pétitions sont en cours sur Sansais / La Garette. La première concerne la vitesse et la deuxième les nuisances des ralentisseurs : une étude est en cours avec le département pour sécuriser les différents points sensibles de la commune. Elle sortira en octobre 2022.

Terrain derrière l'église

Depuis quelques mois, la commune a acheté un terrain de 4000m² constructible sur Sansais.

Un projet de construction de logements est en cours. Nous avons le souhait que ces logements soient intégrés dans le paysage de notre commune.